

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Octobre 09

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.
Service Commercial
Marco Polo, Bâtiment B
ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
790 Avenue du Docteur Donat
06254 MOUGINS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48
(HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **CONSERVE 120 SC INSECT CONTROL**

Code produit: 53557 Date de création: avril 99 Référence: CDM18
Date de révision: Oct. 04 (Section/s 14)
Pour toute question au sujet de cette SDS, veuillez contacter :
SDSQuestion@dow.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

Spinosad 120 g/L (11,6 %) N; R50/53
(Spinosyne A et spinosyne D)

Ingrédients inertes q.s.p.

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Octobre 09

CONSERVE 120 SC Insect Control

Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuer le lavage des yeux à grande eau. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau

Laver à l'eau courante ou doucher. Si on dispose de savon, l'utiliser.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Pas d'antidote spécifique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Absorber le produit avec du sable ou un autre matériau absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Octobre 09

CONSERVE 120 SC Insect control

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ni stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations en vigueur. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Aucune n'est établie.

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des cas. Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

Protection respiratoire

Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

Porter des vêtements propres à manches longues couvrant le corps. Utiliser des gants résistants au produit en cas de contact prolongé ou fréquemment répété. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Nitrile. Néoprène. Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle").

Le choix d'un gant pour une application particulière et pour une certaine durée d'utilisation au poste de travail doit également tenir compte des facteurs suivants : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure/piqûre, protection thermique), dextérité demandée, ainsi que des instructions/caractéristiques données par le fabricant de gants.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Octobre 09
CONSERVE 120 SC Insect control

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: blanc à beige
Odeur	: faible
Solubilité dans l'eau	: se disperse
Point d'éclair	: non déterminé (à base d'eau)
Densité relative (eau = 1)	: 1,09 g/cm ³ (approx.)
Point/plage d'ébullition	: 100 °C (approx.)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Aucune déterminée.

Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion

Toxicité faible par ingestion.

DL50 par voie orale pour le rat : > 5 000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le lapin : supérieure à 5 000 mg/kg.

Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit. Essentiellement non irritant pour la peau.

Sensibilisation

Ne sensibilise pas la peau des cochons d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation oculaire temporaire.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte. CL50, par aérosol, 4 heures, pour le rat : > 17 mg/l.

Informations supplémentaires

Non cancérigène. Non mutagène. Non toxique pour la reproduction.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Octobre 09
CONSERVE 120 SC Insect control

- Voie maritime

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Spinosad)

Mer - Classe OMCI : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9
Groupe d'Emballage : III EMS: F-AS-F
Polluant Marin : Y (Y/N)

- Voie aérienne

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Spinosad)

Air - Classe OACI/IATA : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9
Sous-Catégorie :
Groupe d'Emballage : III Instr. Emball. Passager : 911
Instr. Emball. Cargo : 911

Remarque: Envoi d'échantillons par la poste interdit.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classement proposé par Dow AgroSciences :

Symbole de danger : N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers : R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques,
peut entraîner des effets néfastes à long terme pour
l'environnement aquatique.

Conseils de prudence : S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son
récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter
toute contamination du milieu ambiant.

**Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en
France :**

N - Dangereux pour l'environnement.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des
effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Phrases de risques dans la section 3 :

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des
effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les
remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état
de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établisse-
ment de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer
l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa
seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit
qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les
risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour
d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.